



Retard carpimko = impots + suppression

Par **sophied**, le **28/03/2011** à **16:49**

Bonjour,

Je suis étudiante et je me trouve actuellement dans une situation injuste.

Je touche depuis le décès de ma mère et jusqu'à mes 25 ans une rente d'éducation trimestrielle par l'organisme de la Carpimko (caisse de retraite).

Cet organisme a omis pendant plus de deux ans de me verser ma rente trimestrielle (plus de 10 000 euros).

Après m'en être aperçue, cet organisme m'a bien évidemment versé l'intégralité de ma rente.

Aujourd'hui, cette somme importante perçue pour l'année 2009 m'a fait payé plus de 700 euros d'impôts alors que je suis d'habitude non imposable et je viens d'apprendre de surplus que l'on allait me supprimer mes aides au logement (APL).

Je trouve cette situation injuste car tout cela est à cause d'un oubli de la carpimko et c'est moi qui paye aujourd'hui les désagrément de cet oubli.

Que puis-je faire ?

Merci d'avance.

bien cordialement